



AIX EN PROVENCE : Scandale des défibrillateurs – 8 erreurs qui condamnent les victimes d'arrêt cardiaque

Avec un taux de survie de seulement 8 % après un arrêt cardiaque, la France affiche le plus bas taux d'Europe, une situation alarmante que

Locacœur, spécialiste des premières minutes de l'urgence, entend inverser en proposant 8 recommandations clés.

Un défibrillateur dysfonctionnel est un défibrillateur inutile

Sans maintenance ni surveillance continue, un défibrillateur automatisé externe (DAE) peut être hors service au moment critique. La télésurveillance 24/7 est indispensable pour garantir son bon fonctionnement. Cette caractéristique devrait être présente sur tous les appareils, car un défibrillateur non opérationnel ne sert à rien.

Le premier témoin doit être accompagné

Seuls 15 % des Français se sentent capables d'agir face à un arrêt cardiaque. Le stress, les doutes et les hésitations peuvent paralyser les témoins. Par exemple, peut-on défibriller une femme enceinte ? Pour pallier ces incertitudes, la téléassistance et la géolocalisation sont essentielles. Elles permettent de guider les intervenants et d'assurer une réaction rapide et appropriée. Ces fonctionnalités sont d'ailleurs recommandées par l'European Resuscitation Council pour les défibrillateurs.

Le choix de l'emplacement d'un DAE est crucial

Un défibrillateur doit être accessible en permanence et placé en fonction des risques spécifiques. Il est préférable d'éviter les emplacements intérieurs ou ceux avec des heures d'accès limitées. Une analyse précise du secteur permet de déterminer les lieux les plus adaptés, sans nécessairement multiplier le nombre de DAE. L'objectif est de garantir une disponibilité optimale en cas d'urgence.

La sécurité d'un DAE

Installer un DAE en extérieur peut susciter des inquiétudes liées aux risques de vol ou de dégradation. Cependant, ces situations peuvent être maîtrisées grâce à la géolocalisation, qui permet de suivre l'emplacement du DAE en temps réel, et à la télésurveillance, qui assure un contrôle constant de son état. Ces dispositifs garantissent une sécurité accrue et une disponibilité optimale.

La responsabilité des exploitants

Depuis la loi du 28 juin 2018, tous les exploitants de DAE ont l'obligation d'enregistrer leurs appareils dans la base nationale GEO'DAE. Cette plateforme centralise les informations essentielles : localisation précise, modèle, état de fonctionnement et caractéristiques techniques. Pourtant, seulement 30 % des défibrillateurs sont effectivement déclarés. Certains exploitants ignorent cette obligation, compromettant ainsi l'efficacité du maillage territorial des défibrillateurs.

Il ne faut pas confondre vérification périodique, entretien et maintenance



La vérification périodique est obligatoire et consiste à vérifier le bon état du matériel et son voyant d'état. Cependant, cela ne constitue pas une maintenance. De même, le changement des consommables relève de l'entretien, et non de la maintenance. Cette dernière, également obligatoire, doit être effectuée au moins une fois par an par un professionnel certifié. Elle permet d'identifier les éventuelles faiblesses de l'appareil.

La responsabilité des fabricants dans la chaîne de survie

Les fabricants de DAE doivent fournir toutes les informations nécessaires pour choisir un équipement fiable et adapté. Avant d'acheter un DAE, il est essentiel de se poser les bonnes questions : quel est son taux d'efficacité ? Respecte-t-il les recommandations de l'ERC ? Quels composants sont inclus dans la procédure d'autotest ? Le manque de transparence limite le choix et compromet l'efficacité des défibrillateurs.

Choisir le bon prestataire pour vous équiper et assurer l'exploitation

Un défibrillateur ne doit pas être traité comme un simple produit à vendre. Le distributeur doit garantir un suivi régulier, une maintenance rigoureuse et un accompagnement durable. Il doit engager sa responsabilité et assurer un suivi continu de l'appareil, y compris la mise à jour des logiciels.

À propos de Locacœur

Reprise en 2017 par [Thibaut Antoine-Pollet](#), Locacœur est une PME située à Aix-en-Provence. Elle propose la location et la maintenance de défibrillateurs automatisés externes (DAE) et d'équipements de premiers secours. Locacœur conserve la propriété des défibrillateurs installés chez ses clients et les télésurveille en continu pour garantir leur bon fonctionnement. L'entreprise offre également de la téléassistance, de la géolocalisation en temps réel lors de l'utilisation des appareils, ainsi que des formations pour assurer une prise en charge optimale.

Site web : www.locacoeur.com